3

LETTRE

A MONSIEUR

LE MARQUIS OLIVIERI,

AU SUJET

DE QUELQUES MONUMENTS PHÉNICIENS;

Pour servir de réponse à deux Lettres insérées dans le 54e volume des Transactions Philosophiques.

Par M. l'Abbé BARTHELEMY, Garde des Médailles du Roi, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & des Académies de Londres, de Madrid, de Cortone & de Pezaro.

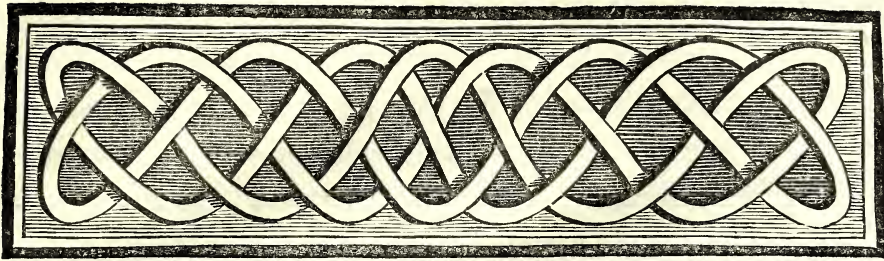


A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE L. F. DELATOUR.

M. DCC. LXVI.

AVEC APPROBATION ET PERMISSION.



A MONSIEUR

LE MARQUIS OLIVIERI,

Camérier d'honneur de Sa Sainteté,

Secretaire perpétuel de l'Académie de Pezaro.

On vient de publier, Monſieur, dans le 54e. Volume des Tranſactions Philoſophiques, deux Lettres, où M. Swinton, Docteur d'Oxford, attaque une Diſſertation que j'avois eu l'honneur de préſenter, en 1758, à l'Académie des Belles-Lettres, au ſujet de quelques monuments Phéniciens *. Je les ai lues avec le deſir & l'eſpérance de voir diſſiper des doutes qui m'avoient long-temps arrêté. Mon attente n'a pas été remplie; & j'aurois gardé le ſilence, ſi la maniere dont s'exprime l'Auteur ne m'avoit obligé de le rompre. Preſque toutes mes aſſertions lui paroiſſent des erreurs; toutes les ſiennes ſont à ſes yeux *certaines*, *évidentes*, *inconteſtables*. Rien de ſi impoſant qu'une ſemblable confiance, ſur-tout de la part d'un Savant très-verſé

* Mém. de l'Acad. Tom. xxx. p. 405.

dans la connoiſſance des langues Orientales, célebre par des Ouvrages eſtimables, & qui ſe dit animé de l'amour de la vérité ; cependant il faut l'avouer ; ſon zele, que je crois très-ſincere, l'enflamme quelquefois au point de peſer mes expreſſions avec la plus grande rigueur, de s'attacher aux mots plutôt qu'à la ſuite des idées, & de me rendre reſponſable des conſéquences qu'il tire à ſon gré de mes principes. Delà cette foule d'objections moins redoutables encore par leur maſſe, que par la néceſſité où elles me mettent de m'appeſantir ſur les détails les plus minutieux de la Littérature Orientale. Malgré les dégoûts d'un pareil travail, je vais enfin m'y livrer. Mais j'avertis qu'après avoir ſuivi l'Auteur dans des défilés preſque impraticables, j'en ſortirai le plutôt qu'il me ſera poſſible. Je tâcherai de réſoudre les principales difficultés qu'il m'oppoſe ; j'en négligerai quelques-unes qui ne font aucun tort à mes explications ; j'avouerai ſans peine les fautes qui m'auront échappé.

C'eſt à vous, Monſieur, que je préſente ces réflexions, à vous qui joignez à de profondes connoiſſances la modeſtie qui en augmente le prix, le talent qui les rend utiles, & les graces qui les embelliſſent ; à vous dont les travaux ont toujours été paiſiblement conſacrés à la gloire de votre Patrie & au progrès des Lettres ; à vous, enfin, qui m'avez privé du plaiſir de vous exprimer ici mes ſentiments, en rendant votre éloge ſuſpect dans ma bouche. Vous me fîtes l'honneur de m'adreſſer, il y a quelques années, une excellente Diſſertation ſur les anciennes Médailles de l'Italie. L'hommage que je vous rends ne ſauroit égaler ce bienfait ; mais quand même

il feroit plus digne de vous, il ne pourroit égaler ma reconnoiffance.

Avant que d'entrer en matiere, je dois vous faire obferver, Monfieur, qu'en 1759, M. de Guignes devant publier un précis de fon favant Mémoire fur l'origine des Chinois, crut devoir y joindre un extrait de ma Differtation fur les monuments Phéniciens. Cet extrait, où je ne me propofois que de donner une légere idée de mon travail, & qui roule principalement fur une infcription Phénicienne confervée depuis long-temps à Malthe, eft l'objet de la premiere lettre de M. Swinton. Elle fut lue à la Société Royale le 12 Avril de l'année 1764 (a), & n'eft devenue publique qu'en 1765. Mon Mémoire parut en entier en 1764, & donna occafion à la feconde Lettre qui fut lue à la Société Royale le 13 Décembre de la même année (b). L'Auteur y reprend les objections expofées dans fa premiere Lettre, & cherche à les fortifier par de nouvelles raifons. Il attaque enfuite l'explication que j'avois donnée de quelques autres monuments Phéniciens. Sa marche indique celle que je dois fuivre. Je commencerai par défendre mon explication de l'infcription de Malthe; delà je pafferai à l'examen des difficultés qu'il oppofe aux autres articles de mon Mémoire.

(a) Tranf. Phil. vol. LIV. p. 119.

(b) Ibid. p. 393.

J'avois dit dans l'extrait de ce Mémoire (c) « que les lettres » Phéniciennes n'étoient pas diftinguées au commencement des » lettres Samaritaines; mais que la plûpart ont dans la fuite des » temps éprouvé de fi grandes variations, qu'on perd bien » fouvent la trace de leur origine. ». Cette propofition fi fimple me paroiffoit à l'abri de toute critique : mais fuivant M. Swin-

(c) Mém. de M. de Guignes, fur les Chin. p. 39. édit. de 1760.

ton (a) il *semble* qu'on *peut* conclure delà que moins les inscriptions Phéniciennes sont anciennes, plus les caracteres qu'elles offrent à nos yeux doivent différer des Samaritains; que par conséquent l'inscription de Malthe que je *parois* avoir principalement en vue, est postérieure au temps où vivoit Simon Grand-prêtre des Juifs, & ne représente pas le plus ancien alphabet Phénicien; que les lettres de l'inscription de Carpentras différant encore plus des Samaritaines, doivent, suivant ma décision, être d'une date postérieure, & qu'ainsi j'ai eu tort de les faire dériver des hiéroglyphes, comme je l'ai fait dans des Observations que M. le Comte de Caylus avoit insérées dans le premier Volume de son Recueil (b).

(a) Trans. Phil. p. 120.

(b) Recueil d'Antiq. p. 65.

Je réponds qu'en avançant la proposition censurée, je n'avois pas seulement en vue l'inscription de Malthe, mais tous les monuments Phéniciens; que je serois forcé d'admettre les conséquences qu'on veut m'attribuer, si j'avois dit que les lettres Phéniciennes avoient de siecle en siecle éprouvé des altérations successives & graduées; mais que je ne l'ai pas dit: que mon Adversaire reconnoissant lui-même que plusieurs lettres de l'inscription de Carpentras se sont considérablement éloignées de la forme des lettres Samaritaines, & que les mêmes altérations se trouvent dans les légendes des Médailles Puniques, doit convenir que ces changements se sont opérés dans la suite des temps; que sans être assez habile pour fixer l'âge des monuments Phéniciens qui ne présentent pas de caractere chronologique, je présume néanmoins que certaines lettres ont conservé pendant très-long-temps en certains pays leur forme primitive, ou l'ont reprise après l'avoir perdue; & qu'ainsi il

me suffisoit de trouver sur un monument Phénicien des lettres fort ressemblantes à des hiéroglyphes Egyptiens, pour être en droit d'avancer que ces lettres avoient emprunté la forme de ces hiéroglyphes.

J'avois ajouté dans l'extrait de mon Mémoire [a] « qu'un alphabet Phénicien ne doit pas être fondé sur les rapports de ses éléments avec ceux des autres alphabets, & qu'il faut le tirer du sein même des monuments qui s'offrent à nos yeux. » M. Swinton m'objecte que plusieurs lettres Phéniciennes peuvent être plus facilement découvertes par les médailles Samaritaines de Simon que par tout autre monument, & que ma proposition est trop générale.

Réponse. Je n'ai pas exclus le secours des lettres Samaritaines; mais je soutiens qu'il n'est pas suffisant pour expliquer la plupart des monuments Phéniciens. J'avois voulu rejetter la méthode de certains Critiques, laquelle consiste à rapprocher les lettres dont on cherche la valeur, des lettres à peu près semblables qu'on trouve dans les alphabets des autres langues Orientales, parce que cette méthode est sujette à de grandes erreurs. Il est vrai que pour rendre ma proposition plus exacte, j'aurois dû dire qu'un alphabet ne doit pas être *uniquement* fondé sur les rapports de ses éléments avec ceux des autres alphabets. Le mot *uniquement* étoit dans ma copie; il fut oublié dans l'impression de mon extrait. Je l'ai rétabli quand on a imprimé mon Mémoire en entier [b].

L'Auteur soupçonne que les formes des lettres *Aleph* & *Thau* [c] ont été un peu altérées dans les gravures que j'ai

(a) Pag. 39.

(b) Mém. de l'Académ. Tom. XXX. P. 406.

(c) Transf. Phil. pag. 122, &c.

publiées, & que les copies que j'ai de l'inſcription de Malthe, ne ſont pas aſſez fideles.

Réponſe. Mes copies ſont des moules en plâtre pris ſur les originaux *, & qui peuvent en tenir lieu. Je les ai conſultés de nouveau. Les deux lettres dont il s'agit, m'y paroiſſent figurées de la même maniere que dans mes gravures. Mais afin qu'il ne reſte plus aucun doute à cet égard, j'ai fait calquer ſur le moule le plus net, & le mieux conſervé, la copie gravée dans la premiere des Planches que je joins à cette réponſe.

PLANCHE I.

Une lettre cinq fois tracée dans l'inſcription de Malthe, donne lieu à une objection plus forte que les précédentes. Suivant moi c'eſt un *He*, ſuivant M. Swinton c'eſt un *Mem* (a). Il prétend que dans la copie du P. Lupi, la forme de cet élément eſt la même que celle du *Mem*, qu'elle en approche beaucoup dans la gravure que j'ai jointe à mon extrait, qu'elle en differe davantage dans la gravure qui accompagne mon Mémoire, & que je dois ſavoir mieux que perſonne d'où procede cette différence, qui eſt, dit-il, très-peu conſidérable (b); il ajoute que ſur une médaille que j'ai publiée, j'ai pris pour un *Mem* la lettre en queſtion, & que ſur une autre médaille qu'il a ſous les yeux, elle doit avoir, ſuivant moi, la même valeur (c).

(a) Tranſ. Phil. p. 125.

(b) *Ibid.* p. 401.

(c) *Ibid.* p. 405.

Je ne réponds pas de la gravure du P. Lupi; mais je réponds des miennes, où, quand on ſera ſans préjugés, on ne trouvera point de variations eſſentielles. La forme du *He* ayant avec celle du *Mem* ces traits de reſſemblance qu'on voit entre plu-

* L'inſcription de Malthe ſe trouve répétée avec quelques légeres différences ſur deux marbres, tous deux antiques.

sieurs lettres des alphabets Orientaux, il est très-possible que des Graveurs de médailles les aient confondues dans un ou deux exemples. Ce qui est très-certain, c'est que dans l'inscription de Malthe, la lettre que je prends pour un *He* est absolument différente du *Mem*; que ces deux éléments s'y trouvent rapprochés en trois endroits, & qu'ils y paroissent l'un & l'autre sous leurs traits particuliers & distinctifs.

Mais, suivant M. Swinton, la valeur que j'attribue à l'élément dont il s'agit, répand beaucoup d'obscurité dans l'inscription. Elle me force d'abord de joindre un *Aleph* au nom Phénicien de Tyr, qui, sur les médailles, n'est composé que d'un *Tsade* & d'un *Resch* [a].

[a] Transf. Phil. p. 125 & 394.

Réponse. Pour résoudre cette difficulté, il suffit d'observer que le nom de Tyr devoit dans les plus anciens temps être composé d'un *Tsade*, d'un *Resch*, & d'un *Aleph*. En effet, Bochart & Reland [b] ont prouvé, par le témoignage de plusieurs Auteurs, que la ville de Tyr s'appelloit d'abord *Sarra*. Aulugelle [c] parlant des Régions & des Villes qui avoient perdu leur ancien nom pour en prendre un nouveau, dit : La Bœotie s'appelloit autrefois *Aonia*, l'Egypte *Aeria*, la ville de Tyr *Sarra*. C'est ainsi que son nom est tracé dans l'inscription de Malthe; & tout ce qu'on en doit conclure, c'est que les deux monuments qui l'offrent à nos yeux sont plus anciens que les médailles de la ville de Tyr : conséquence justifiée par la forme des lettres grecques qu'on voit sur ces marbres. (*Voyez la Planche I.*)

[b] *Boch. Chanaan, Lib. II. Cap. x. Rel. Pal. Sacr. p.* 1046.

[c] *Aulugell. Lib. XIV. Cap.* 6.

En prenant la lettre contestée pour un *He*, poursuit M. Swinton, il en résulte ce tour de phrase, *Hoc votum fecerunt*,

(a) Tranf. Phil. pag. 125 & 394.

qui n'eft pas fyriaque, & qui ne feroit aucun fens (a). Car le monument fut érigé en conféquence d'un voeu, mais ne pouvoit en aucune maniere être appellé proprement un vœu.

Réponfe. Il feroit aifé de prouver que dans plufieurs langues tant anciennes que modernes, le mot *vœu* fe prend quelquefois pour offrande. Mais d'ailleurs comme je ne connois pas affez les fineffes de la Langue Phénicienne, je me contenterai de répondre qu'il eft très-poffible que des Voyageurs Phéniciens aient employé un terme de leur langue qu'on trouve impropre aujourd'hui.

La même lettre entre dans la compofition d'un nom qui paroît deux fois dans l'infcription de Malthe, que l'Auteur prononce *Aferim-Hammar*, & que je prononce *Aferemor* ou *Aferimor*. J'avois conjecturé qu'il venoit de deux mots Syriaques, dont l'un fe traduit par *Lucus*, & l'autre par *Dominus*; & ne le diftinguant point d'ΑΣΕΡΥΜΟΣ nom Phénicien mentionné dans Jofephe, j'avois ajouté que les Grecs paroiffent avoir terminé en ΟΣ les noms Phéniciens terminés en ΟΡ. M. Swinton eft perfuadé au contraire que dans ces fortes de noms, la terminaifon en ΟΣ eft une addition faite par les Grecs (b). Je crois qu'il a raifon, & que je ne devois pas confondre le nom d'*Aferimor* avec celui d'ΑΣΕΡΥΜΟΣ. Cet aveu ne m'oblige pas à changer d'avis fur la valeur de la 4e. lettre du nom dont il s'agit. Je la prendrai toujours pour un *He*; & quant à l'étymologie de ce nom, ou je m'en tiendrai à celle que j'avois d'abord donnée, ou je dirai qu'il eft formé des mots אסר & המר, ou je ne dirai rien. Car après tout l'effentiel, pour le préfent, eft de lire les mots Phéniciens, & nullement d'en découvrir l'origine.

(b) *Ibid. p.* 128 & 396.

On

On lit dans l'inſcription Phénicienne *Abdaſſar & Aſſeremor*, *fils d'Aſſeremor, &c.* au lieu du mot *fils*, il y a dans l'original quatre lettres, dont la premiere eſt celle que je prends pour un *He*, les trois autres ſont un *Nun*, un *Beth* & un *Nun*. J'avois dit dans mon Mémoire (a) : « Ces quatre lettres forment une » aſſez grande difficulté : les deux dernieres donnent le mot בן » *filius*; mais ce mot devroit être au pluriel. Seroit-ce que » parmi les Phéniciens le pluriel auroit été quelquefois déſigné » par l'addition d'un *He* & d'un *Nun*, de même que les Chal- » déens ont ajouté au commencement & à la fin de ce mot, » un *Aleph*, même au ſingulier, ou ne ſeroit-ce pas plutôt » que ces deux lettres *He*, *Nun*, déſignant le pronom *is*, *ille*, » ſignifieroient qu'Abdaſſar & Aſſeremor n'étoient freres que » par adoption? Je n'oſe décider, & je me contente d'obſer- » ver que la difficulté ne concerne que la langue Phénicienne, » dont on ignore tous les procédés, & nullement la valeur » des lettres, que je crois ſuffiſamment établie dans ce Mé- » moire. »

(a) Mém. de l'Acad. Tome xxx. p. 411.

M. Swinton propoſe pluſieurs difficultés contre ce paſſage (b); il dit d'abord que le mot הנבן ne peut pas être du nombre pluriel, parce que la ſuite de l'inſcription Phénicienne, & celle de la Grecque correſpondante, répugnent à une pareille ſuppoſition.

(b) Tranſ. Phil. p. 129 & 398.

Réponſe. Ou je n'entends pas aſſez le texte de l'Auteur, ou il faut qu'il n'ait pas fait aſſez d'attention à l'inſcription Grecque; la voici : ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΚΑΙ ΣΑΡΑΠΙΩΝ ΟΙ ΣΑΡΑΠΙΩΝΟΣ. Il eſt viſible que ce Denys & ce Sarapion étoient tous deux fils d'un autre Sarapion. Il faudroit donc que l'inſcription Phénicienne

annonçât qu'Abdaſſar & Aſſeremor étoient tous deux fils d'Aſſeremor, & par conſéquent le mot *fils*, dans le texte Phénicien, devroit être au pluriel.

L'Auteur ajoute que le mot Chaldéen dont j'ai fait mention, étant au nombre ſingulier, & entiérement diſſemblable au prétendu mot Phénicien הנכן, l'uſage que j'en fais eſt tout à fait déplacé.

Réponſe. Les additions faites par les Chaldéens au mot בן ſe trouvent auſſi au pluriel אבנא; je les ai citées ſeulement comme un exemple de celles qu'ont pu faire les Phéniciens pour former un des pluriels du mot *Ben;* je n'ai donné cette réponſe que comme un doute.

J'en ajoutois un ſecond que M. Swinton attaque de cette maniere: « Le pronom הן pris ſéparément ſignifie *illæ*, & non pas » *is*, *ille*; c'eſt donc une idée chimérique, & deſtituée de la » moindre ombre de vraiſemblance, que de prétendre qu'Ab» daſar & Aſerimar n'étoient freres que par adoption ».

Réponſe. Le pronom dont il s'agit ſignifie communément *illæ;* mais on le trouve, avec la ſignification que je lui attribue, dans des Ecrivains Orientaux des premiers ſiecles de l'Egliſe, & rien n'empêche de croire que plus anciennement les Phéniciens l'employoient dans ce ſens là. הן, dit Buxtorf, *is*, *ille* (a). D'après cette notion, je ſoupçonnois que l'un des deux enfants étoit le vrai & légitime fils d'Aſſeremor, & que l'autre ne l'étoit que par adoption. Voyons à préſent ſi l'interprétation de l'Auteur leve la difficulté. En prenant le *He* pour un *Mem*, il a le mot מן *man*, *is qui*, & en ajoutant dans ſa traduction le mot *auſſi* qui n'eſt pas dans le texte, il obtient ce

(a) Dict. Chald. Thalm. &c. p. 622.

tour de phrase. « Abdasar & Aserim-Hammar, qui est aussi fils » d'Aserim-Hammar » ; & il le trouve très-clair. Cependant est-il naturel que pour dire que deux Phéniciens étoient fils de la même personne, on ait dit que l'un des deux l'étoit aussi ? La difficulté subsiste donc toujours malgré le changement du *He* en *Mem*.

L'Auteur prétend que c'est à dessein que je n'ai pas rendu compte des deux lettres כה qui précedent l'avant-dernier mot de l'inscription ([a]) ; cependant j'ai dit expressément qu'on pouvoit les traduire par *sic* ([b]) : il est vrai qu'en les traduisant de cette maniere, je donne une légere extension à cet adverbe ; mais cette licence fournit un sens si naturel que j'ai cru pouvoir la prendre impunément. Dans ma seconde explication, j'ai traduit le *Caph* par *secundum, circa*, & le mot précédent par : *leurs courses obliques* ; ces deux explications donnent le même sens, & la difficulté ne regarde que la Grammaire Phénicienne. Mais M. Swinton prétend qu'elle vient de mon obstination à prendre pour un *He* ce qui est un *Mem*. Il suffira d'exposer ses traductions pour juger du degré de clarté qu'elles répandent sur ce passage ([c]). D'abord il donne au *Caph* la signification de *tanquam*. Il rend par EX le *Mem* qui fait l'objet de notre contestation, & le mot suivant par *Tortuosi, inflexi, torte navigantes, huc & illuc agitati*, & ensuite rassemblant le tout, il en compose cette phrase : *Tanquam ex iis qui huc & illuc agitantur, qui inflexo cursu* (vel itinere) *jactantur, qui torte navigant benedicat eis.* A cette premiere explication, il en ajoute bientôt une seconde qui ne lui paroît pas moins exacte ; c'est celle-ci : *Quum huc & illuc agitati fuerint,*

([a]) Transf. Phil. p. 400.

([b]) Mém. de l'Ac. p. 412.

([c]) Transf. Phil. p. 130.

quum torte navigaverint, &c. benedicat eis. Il eſt vrai qu'ici il ne tient aucun compte de ce *Mem* ſur lequel nous différons; mais cette omiſſion ne l'embarraſſe pas. Noldius a prouvé qu'on redoubloit autrefois le *Mem* ſans néceſſité; ainſi pour éclaircir les derniers mots de l'inſcription, il faut, ſuivant M. Swinton, prendre pour un *Mem* la lettre que je prends pour un *He*, & enſuite retrancher le *Mem* comme inutile. Cependant ces ſolutions lui paroiſſent ſi heureuſes, qu'il dit ailleurs: « Si nous ſuppoſons que le ſecond élément eſt un *Mem*, comme j'en ſuis convaincu, toutes les difficultés diſparoîtront auſſi-tôt (a).

(a) Tranſ. Phil. p. 400 & 401.

Voici à quoi ſe réduit cette diſcuſſion faſtidieuſe. L'inſcription préſente deux difficultés qui paroiſſent purement grammaticales. J'avois expoſé dans un petit nombre de lignes quelques ſolutions en forme de doutes. M. Swinton vient, & prétend qu'en donnant une valeur différente à une ſeule lettre, tout ſera éclairci; & il ſe trouve que, malgré ce changement, ſes ſolutions ſont auſſi incertaines que les miennes, & que nos traductions ſe reſſemblent à peu de choſe près. Delà je conclus de nouveau que ces difficultés ne regardent que la langue Phénicienne, dont j'ai dit qu'on ignoroit tous les procédés.

Cette derniere expreſſion m'attire un nouveau reproche. Je ſoutiens, dit-on, que la langue Phénicienne eſt abſolument inconnue (b); & pourquoi donc en ai-je donné l'alphabet? pourquoi ai-je avancé qu'elle approche de la Syriaque? L'abſurdité de ces contradictions devoit éclairer l'Auteur ſur le vrai ſens que j'attachois à cette phraſe: *On ignore tous les procédés de la langue Phénicienne.* Il eſt viſible par ce qui précede, & par ce

(b) *Ibid.* p. 399.

qui ſuit, qu'elle ne peut ſignifier autre choſe en cet endroit, ſi ce n'eſt qu'il y a dans la langue Phénicienne des procédés que nous ignorons encore. Elle n'étoit pas équivoque pour un François; mais puiſqu'elle l'eſt pour un Etranger, j'ai eu tort de m'en ſervir, & de n'avoir pas mis au lieu de ces mots : *dont on ignore tous les procédés*, les mots ſuivants, *dont on ne connoît pas tous les procédés.*

J'avois employé l'autorité des médailles pour prouver que l'élément conteſté devoit avoir la valeur du *He.* Je n'ai point cité celles que je n'ai pas pu lire entiérement, & ſur leſquelles néanmoins on trouve à la fois un *Mem* & un *He* bien diſtingués l'un de l'autre ; mais parmi celles que j'ai publiées, il en eſt trois qui, à ce qu'il me ſemble, devoient décider la queſtion ([a]). La premiere offre le nom de la Ville; ſur la ſeconde, on a joint à ce mot le nom Phénicien עם, c'eſt-à-dire, Δῆμος, *populus*; & ſur la troiſieme, ce mot eſt précédé par une lettre qui, priſe pour un *He*, forme l'article; de maniere que ces trois médailles donnent 1°, *Mahhanoth*; 2°, Δῆμος *Mahhanoth*; 3°, ὁ Δῆμος *Mahhanoth.* L'Auteur m'oppoſe que, de mon aveu, le *He*, ſur une autre médaille, pourroit être un *Mem* ([b]). J'en conviens; mais c'eſt la faute de l'artiſte qui a gravé la légende à contre-ſens, &, qui s'étant déja trompé ſur ce point, a pu tracer une des lettres de maniere à laiſſer quelque doute ſur ſa forme. Mais ſur l'autre médaille, les lettres ſont dans leur ſens naturel, & le *He* ſe trouve clairement diſtingué du *Mem.*

([a]) Mém. de l'Acad. p. 417.

([b]) Tranſ. Phil. pag. 405.

M. Swinton, qui attribue ces médailles à la ville de *Menæ* en Sicile, prétend que ces expreſſions : EX POPULO MENENIO, A POPULO MENENIO, POPULO MENENIO (*Scilicet cuſus vel per-*

cussus nummus) sont certainement aussi convenables, si elles ne le sont pas beaucoup plus, que cette autre phrase qui résulte de ma leçon, IPSE POPULUS MENENIUS (*scilicet cudit*, vel *percussit nummum*) ; il ajoute que tous ceux qui ont la moindre teinture de la science des médailles, & de la littérature Orientale, en conviendront aisément. Il cite ensuite en exemple les deux lettres S. C. c'est-à-dire, *Senatus consulto*, & celles-ci, D D, EX DD, c'est-à-dire, *Decreto decurionum*, *Ex decreto decurionum*, qui se trouvent fréquemment sur les anciennes médailles ([a]).

([a]) Transf. Phil. p. 411.

Réponse. Les Peuples & les Villes qui faisoient frapper des médailles, mettoient communément leurs noms au génitif, assez souvent au nominatif, quelquefois, mais très-rarement & pour des raisons particulieres, au datif ou à l'accusatif. Je ne m'en rappelle point où ce nom soit précédé par quelqu'une de ces prépositions A. AB. EX. AΠO. EΞ. &c. S'il s'en trouvoit des exemples bien formels, il faudroit les regarder comme des singularités qui ne peuvent pas servir de regle : ceux que cite l'Auteur ne sont pas applicables à la question présente. Quel rapport y a-t-il entre des noms de Peuples ou de Villes, & des décrets énoncés sur les médailles ? Il s'agit ici uniquement de la maniere dont les Anciens ont exprimé les noms de Villes sur ces monuments.

Pour épuiser tout ce qui concerne l'objection qui m'occupe, je rapporterai une observation préméditée de M. Swinton ([b]). « M. l'Abbé Fourmont est le premier, dit-il, » qui ait pris pour un *He* le caractere dont il s'agit, & qui » ait eu l'absurdité de le déduire de l'alphabet des Syriens. » J'aurois cité M. l'Abbé Fourmont s'il avoit prouvé que cette

([b]) *Ibid.* p. 130.

lettre étoit un *He* ; mais il avoit puisé au hazard dans les alphabets Orientaux des rapports de leurs lettres avec celles qu'il avoit sous les yeux, & ses opérations ne pouvoient me donner aucune lumiere.

Je passe à l'examen d'une autre difficulté ; suivant mon interprétation, le commencement de l'inscription est à la premiere personne, & la fin est à la troisieme ; selon M. Swinton, les deux phrases de l'inscription sont à la troisieme personne. Les raisons suivantes m'ont empêché de prendre le même parti. D'abord le premier mot de l'inscription devant se rendre par DOMINO NOSTRO fait présumer que le commencement de l'inscription est à la premiere personne ; pour qu'il fût à la troisieme, il faudroit de plus que le verbe עבר *facere* fût terminé par un *Vau*. Or dans l'une des copies que j'ai sous mes yeux, la fin de ce mot est fort altérée. Dans l'autre, paroît une espece de monogramme, où à travers quelques traits peut-être ajoutés depuis, on peut démêler la figure du *Nun* & des traces de l'*Aleph*, ce qui désigneroit la premiere personne * ; mais il ne me paroît pas possible d'en tirer la forme du *Vau* nécessaire pour caractériser la troisieme ; enfin, je me suis décidé par un mot qui n'est point équivoque ; c'est celui de אחי que je traduis naturellement par *frater meus*, ce qui donne cette phrase : (moi) *Abdassar & mon frere Asseremor avons fait ce vœu.*

* Comme je soupçonne que cet endroit a été retouché, j'ai cité la copie du P. Lupi, laquelle est favorable à mon explication, non que je la préfere dans toutes les parties à celles qui sont entre mes mains, comme l'insinue M. Swinton, mais parce que le P. Lupi ayant examiné les originaux avec attention, il a pu distinguer les traits primitifs des lettres d'avec les traits peut-être ajoutés par accident. M. Swinton prétend qu'en cet endroit l'espace n'est pas suffisant pour contenir un monogramme. Je vois clairement le contraire sur les moules que j'ai sous les yeux.

M. Swinton prétend au contraire qu'il faut traduire *& ſon frere Aſſeremor;* & comme le texte préſente une leçon abſolument différente, il ſuppoſe que le mot אחי eſt en conſtruction; qu'on doit ſous-entendre, après ce mot, le nom d'Abdaſſar; & que pour dire, Abdaſſar & ſon frere Aſſeremor, on a dit: *Abdaſſar & le frere* (d'Abdaſſar), *Aſſeremor* (a). Si à cette traduction littérale, on joint celle que l'Auteur donne des deux mots ſuivants, il en réſultera cette phraſe: *Abdaſſar & le frere* (d'Abdaſſar) *Aſſeremor, qui eſt auſſi fils d'Aſſeremor.* Que penſeroit-on d'un homme qui au lieu de dire tout ſimplement *Pierre & ſon frere Paul, fils de Pierre,* diroit *Pierre & le frere* (de Pierre), *Paul, qui eſt auſſi fils de Pierre?*

(a) Tranſ. Phil. p. 127.

On voit aiſément ce qui a porté l'Auteur à faire une pareille violence au texte. Le dernier mot de l'inſcription étant à la troiſieme perſonne, il en a conclu qu'il devoit en être de même pour toute l'inſcription. Cependant de pareilles irrégularités ſont aſſez fréquentes dans les monuments anciens, ſur-tout lorſqu'ils ſont l'ouvrage des particuliers. On en voit qui, après avoir commencé par une formule de vœux énoncée à la ſeconde perſonne, finiſſent à la premiere ou à la troiſieme perſonne (b). Pour ne pas citer des exemples d'un temps poſtérieur, qu'on ſe rappelle l'Epitaphe du Poëte Ennius.

(b) *Gruter. To. III. p.* 1037. 9. *Muſ. ver. p.* LXI. 4. *&c.*

Adſpicite, ô ceiveis, Senis Ennii imagini' formam,
Heic voſtrum panxit maxuma facta patrum.
Nemo me lacrumeis decoret, nec funera fletu
Facſit. quur? volito vivo' per ora virum. (c)

(c) *Oper. & frag. veter. Poet. lat. Tom.* 2. *pag.* 1465. *Lond.* 1713.

J'ai employé dans mon Mémoire trois lignes pour développer l'étymologie du nom d'Abdaſſar. Je les aurois ſupprimées,

mées, si j'avois cru qu'elles devoient donner à l'Auteur la peine de me faire une autre objection, & à moi celle de lui répondre. Il prétend ([a]) qu'il faut prononcer, non ABDASSAR, mais ABDASAR ou ABDESER. Et voici son raisonnement. ASAR ou ESER suivant un habile Critique (Math. Hiller. Onom. Sacr. p. 596.) étoit le nom qu'on donnoit à Dieu. C'est l'AESAR des Etrusques, lequel a la même signification que l'ASAR ou l'ESER des Phéniciens & des Chaldéens. Mais comme les noms d'Asar-Haddon de Tiglath-Pileser, &c. semblent prouver que le mot ASAR ou ESER s'appliquoit aussi à une Divinité particuliere, & que le mot gaulois *Hesus* qui a le même son, étoit, suivant quelques-uns, le nom du Dieu Mars, il est probable que parmi les Phéniciens le nom ASAR, ou ESER, désignoit non-seulement l'Etre suprême, mais encore une Divinité particuliere; & que dans notre inscription, il s'applique à Bacchus. Ainsi ABDASAR ou ABDESER signifiera serviteur de Bacchus, & sera la même chose que le nom ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ de l'inscription grecque correspondante.

([a]) Transf. Phil. p. 127.

Réponse. J'ai écrit le nom d'Abdassar avec deux *S*, parce qu'il se trouve écrit de la même maniere sur une médaille Grecque du Cabinet du Roi, frappée pour un Prince nommé *Abdissar*. C'est le même nom que celui d'Abdassar avec une légere différence dans la prononciation d'une des voyelles.

Je crois n'avoir oublié aucune des principales objections de M. Swinton, & il ne me reste plus qu'à comparer ma traduction avec la sienne, afin qu'on puisse voir d'un coup d'œil en quoi nous différons. Mais pour faciliter cette comparaison, je demande la permission d'écrire les noms propres de la même maniere dans les deux traductions. Voici la mienne.

Abdaſſar & mon frere Aſſeremor fils (ou bien , celui-ci fils légitime) d'*Aſſeremor fils d'Abdaſſar , avons fait ce vœu à notre ſeigneur Melcarth , Divinité* (tutélaire) *de Tyr : ainſi puiſſe-t-il les bénir après les avoir égarés ,* ou , *puiſſe-t-il les bénir dans leur route incertaine.*

Voici la traduction de M. Swinton. *Abdaſſar & le frere* (d'Abdaſſar) *Aſſeremor qui eſt* (auſſi) *fils d'Aſſeremor, fils d'Abdaſſar , ont fait un vœu à Melcarth , Divinité* (tutélaire) *de Tyr qu'il les béniſſe* ou *les faſſe proſpérer , dans leurs tours & retours* ou *dans leur navigation oblique.*

Je vais maintenant examiner ce qu'oppoſe M. Swinton aux explications que j'ai données de quelques autres monuments Phéniciens. Je paſſe d'un labyrinthe dans un autre ; & dès le premier pas, je me trouve arrêté par un obſtacle imprévu.

(a) Tranſ. Phil. p. 393.

La ſeconde lettre de M. Swinton commence par ces mots (a) : » Le Mémoire de M. l'Abbé Barthelemy vient de paroître avec » des additions conſidérables : quelques-unes de ces additions , » comme on a lieu de le croire , ont été faites depuis peu ou du » moins pluſieurs années depuis la lecture du Mémoire... Ce Mé» moire ne peut gueres manquer d'être conſidéré par pluſieurs » perſonnes , comme une confirmation du ſoupçon qu'on avoit » dans pluſieurs parties de l'Europe , & que j'ai inſinué moi» même dans un écrit précédent. C'eſt ce qui nous met en » état de dire la raiſon pour laquelle on a publié en dernier » lieu une piece que les Admirateurs de M. l'Abbé paroiſſent » louer, &c. » Ce dernier trait concerne quelques expreſſions trop flatteuſes qui avoient échappé à MM. du Journal des Savants , quand ils rendirent compte de mon ouvrage.

Je ne ſais, Monſieur, ſi vous pouvez pénétrer le projet de M. Swinton. Suppoſe-t-il que j'ai ménagé avec ſoin l'intervalle de temps écoulé entre la lecture de mon Mémoire & ſa publication, pour mettre à profit les lumieres qu'il devoit un jour nous communiquer ſur les monuments qui ſont l'objet de ce Mémoire ? Suppoſe-t-il dans le ſein de l'Académie ou dans l'aſſemblée des Auteurs du Journal une intention ſecrette à faire prévaloir mon travail ſur celui des autres ? Je l'ignore. Car le préambule de ſa lettre eſt aſſez obſcur pour avoir beſoin d'un commentaire, & j'aurois deſiré qu'il l'eût donné lui-même. J'aurois moins de peine à répondre à des accuſations qu'à des ſoupçons.

Que dire en effet ſur ces bruits qu'il prétend avoir été répandus autrefois dans pluſieurs parties de l'Europe, & ſur cet étrange complot qu'il ſemble attribuer aujourd'hui à des Sociétés littéraires. *Scilicet is Superis labor eſt, ea cura quietos ſollicitat.*

Il rappelle un fait qu'il convenoit de laiſſer dans l'oubli. J'avois, en 1749, expliqué une médaille Samaritaine de Jonathan (a) : mon explication fut communiquée à M. Swinton, qui la publia en 1750. (b) Quand mon Mémoire fut ſur le point d'être imprimé en 1756, je crus devoir écarter le ſoupçon de plagiat, & avertir dans une note que M. Swinton m'avoit fait l'honneur d'adopter cette explication. Il s'en offenſa, & m'accuſa (c) d'avoir moi-même profité de ſes lumieres. Je répondis à cette accuſation dans ma premiere lettre à MM. les Auteurs du Journal des Savants. (d) Que fait aujourd'hui M. Swinton ? au lieu de détruire ma réponſe, il renouvelle ſes imputations : je n'ai rien à dire ſur un pareil procédé.

(a) Mém. de l'Académ. Tom. XXIV. p. 49.

(b) *De num. quib. Samar. & Phœnic. Oxon.* 1750.

(c) Tranſ. Phil. vol. L. Part. 2. p. 800.

(d) Août. 1760.

Mais analyſons le commencement de ſa lettre : J'ai dit plus haut que mon Mémoire ſur les monuments Phéniciens fut lu en 1758, que M. de Guignes en publia un extrait en 1759, & qu'il a été imprimé en entier en 1764. Voici les réflexions de l'Auteur. « Le Mémoire de M. l'Abbé Barthelemy vient de paroître » avec des additions conſidérables ». Il eſt en effet bien étonnant que mon Mémoire ſoit plus étendu que l'extrait qu'en avoit donné M. de Guignes. Mais, ajoute-t-il, « il y a grande raiſon » de croire que quelques-unes de ces additions ont été faites » depuis peu ou du moins pluſieurs années après la lecture du » Mémoire ». Quelles preuves en donne-t-il ? Aucune. Je vais donc lui en adminiſtrer du contraire, ou plutôt remettre ſous ſes yeux celles qu'il a refuſé de voir.

Comme mon Mémoire ne devoit paroître qu'avec ceux de l'Académie, inſtruit par une expérience que je dois à M. Swinton, j'avois dans l'intervalle annoncé les divers objets de mon travail. Ma Diſſertation eſt comme diviſée en trois parties. Il s'agit dans la premiere de l'inſcription de Malthe : dans la ſeconde, de quelques médailles frappées en Phénicie & en Sicile : dans la troiſieme, de deux inſcriptions que M. Pococke avoit copiées en Chypre. 1°. On trouvera la traduction de l'inſcription de Malthe dans l'extrait donné en 1759 (a). 2°. Dans ce même extrait, j'avois fait mention de pluſieurs médailles de Phénicie & de Sicile que je venois d'expliquer (b). Deux de ces médailles parurent en 1760 dans ma premiere lettre à Meſſieurs du Journal des Savants, & dans une note j'indiquai clairement les médailles de Sicile que je tâchois d'éclaircir (c). 3°. Je donnai dans l'extrait publié par M. de Guignes un alphabet

(a) Mém. dans lequel on prouve que les Chinois ſont une col. Egypt. Paris, 1759.

(b) *Ibid.*

(c) Journ. des Sav. Août, 1760. pag. 8.

pour les inſcriptions de Chypre, & notamment pour celle dont l'original eſt à préſent à Oxford. J'avois donc travaillé ſur cette inſcription, lorſque M. de Guignes publia mon extrait en 1759.

Quel eſt donc, Monſieur, l'objet des ſoupçons qu'on m'oppoſe ? Seroit-ce l'explication bonne ou mauvaiſe de quelques mots Phéniciens gravés autour d'un vaſe que l'on conſerve à Palerme ? Mais je l'ai donnée moi-même comme une addition; & pour la ſéparer du reſte du Mémoire, je l'ai inſérée dans une note. (a) Seroit-ce la liberté que j'ai priſe d'enrichir mes alphabets de quelques nouvelles formes, ou plutôt de quelques variantes de lettres Phéniciennes ? Mais outre qu'elles ſont très-peu importantes, je ne ſerois répréhenſible aux yeux de M. Swinton que dans le cas, où, ſans l'avouer, je les aurois empruntées de ſes ouvrages. Car après tout, quand même, ce qui n'eſt pas, j'aurois fait des additions conſidérables à mon Mémoire, quel droit auroit-il de me les reprocher, ſi je ne me ſuis approprié ni ſes travaux ni ceux des autres ? Or comme nous ſommes les ſeuls lui & moi, qui nous ſoyons occupés ſérieuſement des monuments Phéniciens, il ſuffira, pour mon objet, de prouver avec évidence que je ne lui ai pas enlevé le moindre rayon de ſa gloire.

(a) Mém. de l'Acad. Tom. XXX. pag. 418.

1°. J'avois publié la traduction de l'inſcription de Malthe en 1759. Mon Mémoire étoit imprimé au commencement de l'année 1764. La premiere lettre où M. Swinton attaque mon explication, fut lue à la Société Royale le 12 Avril de la même année, & n'a paru qu'en 1765. Il paroît croire dans ſa ſeconde lettre, que j'ai connu la premiere avant l'impreſſion de mon

Mémoire. Il faut donc qu'on me l'ait communiquée en manuscrit, qu'on l'ait trahi, qu'il y ait aussi en Angleterre un complot en ma faveur. Et quel fruit aurois-je retiré de cette trahison? On n'a qu'à comparer mon Mémoire avec l'extrait de 1759. C'est de part & d'autre la même traduction, ce sont les mêmes gravures, c'est le même résultat. Aujourd'hui même après avoir lu ses deux lettres, je ne crois pas devoir changer d'avis. En vérité, je me perds dans cet amas confus de conjectures & de suppositions.

2°. Ses plaintes seroient-elles fondées sur l'explication que j'ai donnée de l'inscription Phénicienne dont on conserve l'original à Oxford. J'avois, comme je l'ai déja dit, publié en 1759 l'alphabet spécialement destiné à éclaircir ce monument. J'ignorois alors que l'original fût en Angleterre; & comme je n'avois eu sous les yeux qu'une copie infidelle, je m'étois trompé en plus d'un endroit de ma traduction (*). En 1763, on inséra dans la nouvelle édition des marbres d'Oxford un dessein figuré de cette inscription avec une explication de M. Swinton (a). Il est visible que je ne pouvois en avoir aucune connoissance avant la publication de mon Mémoire. Car si je l'eusse connue, par quel travers d'esprit aurois-je préféré la copie qui m'avoit égaré, & laissé dans mon Mémoire les erreurs qui le

(a) *Marm. Oxon. Oxon.* 1763. *p.* 2. *tab.* III. *pag.* 7.

* J'ai dit plus d'une fois que les copies des inscriptions Phéniciennes rapportées par M. Pococke sont défectueuses; mais par cette observation, je n'ai pas prétendu faire le moindre tort à la réputation de cet illustre Voyageur, dont les travaux éclairés mériteront à jamais la reconnoissance de tous les Savants. Lorsqu'il s'agit d'inscriptions en caracteres inconnus, il est presque impossible de faire passer dans une copie les nuances qui distinguent ces caracteres sur l'original; & la difficulté augmente encore, lorsque le Copiste n'a pas le temps de s'assûrer de la vraie leçon d'un mot, ou que les monuments ont été dégradés.

défigurent, & qu'il m'étoit ſi aiſé de corriger, comme on le verra bientôt après.

3°. Les deux lettres de M. Swinton ſemblent m'ôter tout eſpoir de défenſe à l'égard des médailles Phéniciennes publiées dans mon Mémoire & dans ma premiere lettre à MM. les Auteurs du Journal des Savants. Il dit en effet que dès l'année 1753, il en avoit interprété la plupart dans une Diſſertation latine. Il eſt bon de rapporter ſes propres paroles. « On peut » voir dans une petite Diſſertation imprimée à Oxford en 1753, » mes explications de la 1re, 2e & 6e médailles gravées dans la » planche de M. l'Abbé »[a]. Et plus bas où il s'agit des médailles que j'attribue à Palerme, & qu'il rapporte à la ville de Menæ [b] : « On peut voir dans la Diſſertation latine dont j'ai » parlé ci-deſſus, une exacte deſcription de la médaille de » Menæ, avec l'explication de l'inſcription Punique qu'elle » offre aux yeux » : Et en marge : *Swint. de num. quibuſd. Samar. & Phœnic. &c. Oxon.* 1753. Et ailleurs, en parlant des raiſons qui l'ont fait changer d'avis ſur les médailles qu'il avoit attribuées à Marathus, & que j'ai rapportées à la même ville, il ajoute : [c] « Ces conſidérations m'ont déterminé à ſupprimer une par- » tie d'un petit ouvrage imprimé en 1753, dans lequel je tâchois » de prouver que ces médailles étoient de Marathus. Ce qui » ſera atteſté par l'ouvrier que j'ai employé, & par l'*Imprimatur* » qui m'avoit été donné par le Dr. Brown alors notre Vice- » chancelier. La partie ſupprimée eſt entre mes mains. ». Il répete dans un autre endroit, que cette partie ſupprimée [d] eſt entre ſes mains ; d'où l'on doit néceſſairement conclure que le reſte de la Diſſertation latine étoit ſorti de ſes mains.

(a) Tranſ. Phil. pag. 402.

(b) *Ibid.* p. 404 & 405.

(c) Tranſ. Phil. p. 138.

(d) Page 404.

Des témoignages ſi formels m'avoient allarmé. Je voyois des différences ſenſibles entre l'idée que M. Swinton s'étoit faite de ces médailles, & celle que j'en avois conçue moi-même; mais enfin, il les avoit publiées le premier; & dans la néceſſité de me juſtifier des larcins dont il veut abſolument me ſoupçonner, je n'avois rien à répondre à des faits ſi clairement articulés. Ce qui m'étonnoit, c'eſt qu'il n'en tiroit aucun avantage; mais en attribuant une pareille modération à ſa politeſſe, je n'étois pas en droit d'attendre la même complaiſance de la part de ſes lecteurs.

M. de Brequigny, de l'Académie des Belles-Lettres, étoit alors en Angleterre: je le priai de m'envoyer la Diſſertation latine de M. Swinton, imprimée en 1753. Il prit la peine de la chercher chez les Libraires & dans les Bibliotheques de Londres, il ne la trouva point. Il fit les mêmes perquiſitions à Oxford, & ne fut pas plus heureux. Enfin il eut occaſion de voir à Londres M. Swinton, qui lui dit poſitivement qu'il avoit, à la vérité, fait imprimer cette Diſſertation en 1753, mais qu'il en avoit retiré les exemplaires; s'il la publie un jour, il produira ſans doute des atteſtations pour prouver qu'elle étoit imprimée dès l'année 1753. Je ne lui en demande point. Mais il étoit de mon devoir de montrer qu'elle n'étoit pas publique, lorſque mon Mémoire a paru, & de détruire les conſéquences qu'on auroit pu tirer des paſſages que j'ai cités.

C'eſt par un ſemblable motif que je dois prévenir l'abus qu'on feroit un jour d'une note inſérée dans la nouvelle édition des marbres d'Oxford (a). On y dit, en parlant de l'alphabet Palmyrénien : *Nos verò gloriamur quod homines doctiſſimos dudum latuerat id detectum patefactumque à Swintono noſtro, viro linguarum*

(a) *Marm. Oxon. pars ſecunda Syllab. pag. x.*

guarum antiquarum peritissimo qui primus hasce litteras omine felici indagavit & interpretatus est.

Je ſuis bien éloigné de prétendre que M. Swinton n'ait pas découvert la valeur des lettres Palmyréniennes. Car puiſque je l'ai trouvée, il a pu la trouver auſſi. Mais comme nous ſommes les ſeuls qui ayons donné la ſolution de ce problême, il eſt viſible que le mot *primus* n'a été mis dans cette phraſe qu'à mon occaſion, & qu'on pourroit, dans la ſuite, m'accuſer de m'être paré de ſes dépouilles. Voici en peu de mots l'hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé à ce ſujet.

Le 12 Février 1754, j'eus l'honneur de communiquer à l'Académie des Belles-Lettres mes réflexions ſur l'alphabet de Palmyre. On en fit mention dans les Journaux [a]. Mais comme je craignois d'avoir été prévenu en Angleterre, je priai M. de Guignes de s'en informer en écrivant à M. Birch, alors Secretaire de la Société Royale. M. Birch fit attendre ſa réponſe, & dans ſa lettre qui eſt du 6 Mai, c'eſt-à-dire, d'environ trois mois après que j'eus lu mon Mémoire, il dit que dès qu'il eut reçu la premiere lettre où M. de Guignes lui annonçoit la découverte de l'alphabet Palmyrénien, il la communiqua à la Société Royale qui apprit cette nouvelle avec plaiſir; qu'il n'auroit pas fait attendre ſa réponſe s'il avoit été plutôt en état de nous informer ſi quelqu'un en Angleterre avoit entrepris le même travail; qu'il avoit découvert que M. Swinton s'y étoit exercé, & qu'ayant déchiffré l'alphabet des inſcriptions Palmyréniennes, peu de temps après qu'elles eurent été publiées, il avoit deſſein de faire bientôt imprimer une Diſſertation latine ſur ces inſcriptions.

[a] Journ. des Savans. Mars & Avr. 1754.

Il eſt viſible, par ce témoignage, que M. Swinton n'avoit encore rien publié au commencement de Mai. Ma Diſſertation parut environ deux mois après. M. Wood, Auteur du bel ouvrage intitulé *les Ruines de Palmyre*, me fit l'honneur de la traduire en Anglois. On en rendit compte en Angleterre dans des Papiers publics ([a]), & je n'ai pas oui dire qu'on ait fait la moindre réclamation.

([a]) *Gentlem. Magaz. Jun.* 1754. *pag.* 289. *Dec.* 1754. *pag.* 597.

En 1755, on fit paroître dans la 2[e] partie du 48[e] vol. des Tranſactions Philoſophiques ([b]) une ſuite de lettres de M. Swinton, adreſſées à M. Birch, & deſtinées à éclaircir les monuments de Palmyre. La premiere eſt datée du 30 Mai 1754, & fut lue à la Société Royale le 20 Juin de la même année. L'Auteur dit qu'il avoit travaillé ſur les inſcriptions de Palmyre d'après l'éveil que lui donna M. Godwin, & qu'il avoit découvert tout l'alphabet le 12 Janvier. J'avois annoncé que je l'avois trouvé le 12 Février *.

([b]) Pag. 690.

* Le trait ſuivant fera connoître les diſpoſitions où j'étois alors à l'égard de M. Swinton. Lorſqu'en 1754 je publiai pour la premiere fois ma Diſſertation, mon projet étoit d'expliquer la plupart des inſcriptions de Palmyre, & j'annonçai expreſſément que je tâcherois d'éclaircir l'ere en uſage dans cette ville (*Reflex. ſur l'alph. de Palm. Paris*, 1754, p. 24). Quand le travail de M. Swinton parut en 1755, je ſupprimai le mien, quoiqu'il fût très-avancé, & qu'en pluſieurs endroits je me cruſſe autoriſé à penſer différemment de lui. Par exemple, M. Swinton rend ainſi la premiere inſcription Palmyrénienne : *Nomini benedicto timor in ſæculum Jul. Aur.* (c'eſt-à-dire, Julius Aurelius) *pro patre noſtro*, &c. Tranſ. Phil. vol. XLVIII. pars II. p. 698, ou ce qui revient à peu-près au même, *Timor benedicto nomini in ſæculum Jul. Aur. Alaphona* &c. Marm. Oxon. pars 2. pag. 9. Il rend la ſeconde inſcription par ces mots : *Nomini benedicto in ſæculum bono & miſericordi timor Cor.* ou *Mar. Jul. filius*, &c. Au lieu du mot מורא *timor* qui répand de l'obſcurité dans ces paſſages, je liſois מודא *gratias agit*, ſans faire aucun changement au texte; car le *Daleth* & le *Reſch* ſont figurés de même dans ces inſcriptions. Delà réſultoit cette leçon : *Benedicto nomini in ſæculum gratias agit Julius Aurelius* &c. qui ſe prête bien mieux à la conſtruction de la phraſe & à l'objet des inſcriptions. Autre exemple : les inſcript. IV[e], V[e] & VII[e] commencent par un mot que M. Swinton traduit par *ſors* ſeu *portio*, en ſuppoſant qu'il eſt compoſé d'un *Heth*, d'un *Lamed*, d'un *Koph* & d'un *Aleph*. Il rend en conſéquence la V[e] inſcript. par ces mots : *Sors* ſive *portio eſt hæc Septimii*

Je conviens qu'on peut conclure du témoignage de M. Swinton que ſa découverte eſt antérieure à la mienne préciſément d'un mois entier jour pour jour. Mais on doit en même temps conclure du récit que je viens de faire, qu'il m'étoit impoſſible d'avoir la moindre connoiſſance du travail de M. Swinton, lorſque je communiquai le mien à l'Académie & au Public.

Je n'ajoute plus qu'une réflexion. Que M. Swinton regarde preſque toutes mes aſſertions comme abſurdes, chimériques, deſtituées de la moindre ombre de vraiſemblance, que ces qualifications & d'autres ſemblables reviennent à tout moment dans ſon ouvrage, je ne m'en plaindrai pas. Mais j'ai dû rompre le ſilence, lorſque ſans la moindre preuve, ſans la plus légere probabilité, ſur des matieres qui ne ſont pas à la portée de tout le monde, & ſur des points de critique qui ne ſont d'aucune importance, il s'obſtine à dépoſer contre moi dans un recueil auſſi reſpectable que celui de la Société Royale, les ſoupçons les plus injuſtes & les plus capables d'en impoſer par leur obſcurité même : & pourquoi répand-il des ſoupçons contre moi ? je n'en répands pas contre lui.

Je viens à préſent aux nouvelles difficultés qu'il m'oppoſe, à l'occaſion des médailles que je crois frappées à Palerme, il dit : » Je ſuis ſurpris qu'il ait pu les attribuer, à je ne ſais quel *Caſtra* » *Cæcilia*, ou *Caſtra Julia*, & enſuite à *Panormus*, aujourd'hui » Palermo (a) ».

(a) Tranſ. Phil. p. 404.

Réponſe. L'erreur ſeroit en effet auſſi groſſiere que la contradic-

Æranæ . . . . . . *quam ei erexit Aurelius Philinus* &c. Tranſ. Philoſ. p. 707. & l'inſcript. VII[e] par ceux-ci : *Sors* ſive *portio eſt hæc Julii Aurelii* . . . *quam ſtatuit ei Senatus* &c. Au lieu du mot *ſors* ou *portio*, je liſois *imago* ou *ſtatua*, parce que l'expreſſion Palmyrénienne me paroiſſoit, & me paroît encore être, צלמא.

tion palpable. Le mot Phénicien gravé ſur ces médailles ſignifie littéralement *caſtra*. Pour prouver qu'il devoit déſigner ſur ces monuments une ville, j'ai cité, en exemples, pluſieurs autres villes qui avoient une dénomination ſemblable, telle qu'une ville de la tribu de Gad, & deux autres connues ſous les noms de *Caſtra Cæcilia* & *Caſtra Julia*. C'eſt à ces villes que l'Auteur prétend que j'attribue les médailles. La plus légere attention ſuffiſoit pour le garantir de cette mépriſe. J'avois tâché quelques lignes plus bas de prouver qu'elles étoient de la ville de Palerme, & j'avois dit quatre lignes plus haut, qu'elles étoient de Sicile; comment aurois-je pu les attribuer à des villes ſituées en d'autres Pays ?

Ces médailles, ajoute-t-il, ne ſont point de Palerme, mais de la ville de Menæ en Sicile. Goltzius les lui attribue, & le nom qu'on y lit, répond au mot ΜΗΝΑΙ qui ne differe pas de Menæ.

Réponſe. Le mot *Mahhanoth* qu'on voit ſur ces médailles, rappelle, au premier aſpect, le nom de la ville de Menæ. Mais malgré cette reſſemblance de noms, je fus arrêté par les conſidérations ſuivantes. 1°. Ces médailles ſont des médaillons d'argent, d'un travail excellent & les plus communes des médailles Phéniciennes, frappées en Sicile. Il faut donc qu'elles ſoient d'une ville riche, & dans laquelle les Arts étoient cultivés. Or ces caracteres conviennent mieux à Palerme qu'à Menæ, dont les Auteurs anciens ne nous ont pas laiſſé une grande idée, & dont les véritables monnoies ſont de cuivre, & d'un travail moins élégant. 2°. Les médailles dont il s'agit, offrant une légende Phénicienne, la ville à laquelle nous les devons, devoit être habitée ou par les deſcendants des premiers

colons Phéniciens, ou par les Carthaginois, lorſqu'ils s'établirent dans l'iſle. Or Menæ, Sicule d'origine ([a]), fut enſuite habitée par les Grecs, & n'a peut-être jamais fait partie du domaine que les Carthaginois avoient en Sicile. Ils ont pu s'en emparer dans quelqu'une de leurs expéditions, ſans qu'on ſoit en droit de conclure qu'ils y avoient fait frapper des monnoies en leur langue. Quant à Goltzius, je reſpecte ſes travaux ſans m'aſſervir à ſes déciſions; & s'il étoit queſtion d'autorité, je préférerois dans cette occaſion celle de Paruta qui écrivoit en Sicile, & qui attribue ces médailles à la ville de Palerme. On peut voir dans mon Mémoire les raiſons ([b]) qui m'ont engagé à ſuivre cette opinion, que je ne donne point comme une démonſtration.

([a]) *Diod. Sicil. Lib. XI. pag. 60. Edit. Wechel.* 1604.

([b]) Mém. de l'Ac. tom. XXX. p. 418.

M. Swinton attaque mon explication de quelques médailles Phéniciennes, ſur leſquelles on voit un *Mem*, un *Resch* & un *Thau*, qui donnent le nom de *Marathus*. J'avois obſervé qu'après ce nom eſt une lettre figurée tantôt comme un *Beth*, tantôt comme un *Ain*; mais que ce *Beth* étant dans un autre ſens que les lettres précédentes, ne pouvoit pas ſe lier avec elles. M. Swinton, ſans prendre garde à cette poſition ou la regardant comme indifférente, décide que le *Beth* doit faire partie du mot, lequel en conſéquence ne ſauroit former le nom de *Marathus* ([c]). Que puis-je répondre? J'avance un fait dont tous les yeux peuvent juger, & on me le conteſte. Je me tais.

([c]) Tranſ. Phil. p. 403.

L'Auteur apporte une ſeconde raiſon pour prouver que ces médailles ne ſont pas de Marathus ([d]). Ces médailles ont des époques, ainſi que celles de Sidon. Sur ces dernieres, les époques doivent ſe rapporter à l'ere qui commença dans cette ville

([d]) *Ibid.* Tranſ. Phil. p. 137.

l'an de Rome 643 ; & puiſqu'elle a commencé ſi-tard dans une ville ſi floriſſante & ſi policée que Sidon, il n'eſt pas probable qu'elle ait été plutôt reçue dans une ville auſſi obſcure que Marathus, ni dans d'autres villes de la Phénicie. Il faut donc que l'ere de Marathus ſoit au plutôt de l'an 643 de Rome. Mais dans ce cas, quelques-unes de ces médailles auroient été frappées du temps de Strabon; & comme cet Auteur atteſte que de ſon temps Marathus ne ſubſiſtoit plus, il s'enſuit que l'idée d'attribuer ces médailles à Marathus eſt manifeſtement abſurde.

Pour bien ſaiſir ce raiſonnement, il faut l'enviſager ſous une autre forme. Je conviens, avec M. Swinton, que ſi l'ere de Marathus avoit été de l'an 643 de Rome, ou poſtérieure à cette année, les médailles en queſtion ne ſeroient pas de Marathus. Il faut donc prouver que cette ere n'eſt pas antérieure à l'an 643 de Rome; voici comment l'Auteur s'y prend. L'ere conſignée ſur les médailles Phéniciennes de Sidon eſt de la même année 643 de Rome; & comme cette ville étoit plus grande que Marathus, il n'eſt pas probable que l'ere de Marathus eût commencé plutôt que celle de Sidon; & de ce qu'il n'eſt pas probable que l'ere de Marathus eût commencé plutôt que celle de Sidon, l'Auteur conclut que c'eſt une abſurdité manifeſte que d'attribuer ces médailles à Marathus.

Réponſe. Cette conſéquence ſi imprévue & ſi foudroyante eſt fondée ſur deux ſuppoſitions très-gratuites; en effet, il n'eſt pas certain que les époques Phéniciennes de Sidon doivent ſe rapporter à l'ere qui commença l'an de Rome 643. Quand ce point ſeroit prouvé, on ne pourroit point en inférer que l'ere de Marathus eût commencé dans le même temps, ou quelque temps

après celle de Sidon : combien de villes qui, dans une même Province, varioient dans la maniere de compter les années? Ce n'eſt pas ſur des rapports mutuels de richeſſes, de grandeur & de ſupériorité, mais ſur des événements qui les intéreſſoient en particulier qu'étoient établies les diverſes eres dont elles ſe ſervoient. Toutes ces notions ſont ſi certaines que j'appréhende quelquefois de n'avoir pas ſaiſi le vrai ſens des paroles de l'Auteur.

Plus occupé du ſoin de défendre mes opinions quand elles me paroiſſent fondées, que jaloux d'attaquer celles des autres quand elles ne le ſont pas; je n'examinerai point l'explication que M. Swinton a donnée de pluſieurs médailles Puniques, gravées dans ſa ſeconde lettre (a) : la plupart * ne nous offrent qu'une ou deux lettres qui ſuffiſent à l'Auteur, pour qu'il rapporte ces médailles à différentes villes de Sicile. J'obſerverai, en paſſant, 1°, que ces médailles qui ſont très-communes, ſe trouvant auſſi fréquemment en Afrique qu'en Sicile, elles peuvent avoir été frappées dans l'un de ces pays comme dans l'autre : 2°, en ſuppoſant qu'elles ſont de Sicile, il faudroit prouver que les lettres initiales qu'on y voit, déſignent des noms de villes : 3°, il faudroit enſuite prouver que ces villes étoient occupées par des Phéniciens, & non par des Grecs : 4°, il faudroit choiſir entre les villes dont les noms commencent par les mêmes lettres, celles qui ont certainement frappé les médailles dont il s'agit.

(a) Tranſ. Phil. p. 406, 407, &c.

Le troiſieme & dernier article de mon Mémoire contient

* Ce ſont ces médailles de bronze qui repréſentent au revers un cheval placé quelquefois auprès d'un palmier.

l'explication de deux monuments Phéniciens découverts par M. Pococke dans les ruines de Citium ([a]). Comme je me défiois des copies que j'avois devant les yeux, je n'avois employé que deux pages de mon Mémoire pour éclaircir la premiere inſcription, & ſeize lignes pour expliquer la ſeconde. M. Swinton donne de cette derniere une interprétation qui differe de la mienne, que je ne crois pas devoir adopter, mais que je n'attaquerai point; cet objet n'étant nullement eſſentiel au progrès de la littérature Phénicienne. Il s'étend un peu plus ſur mon explication du premier monument; & comme il n'a pas épuiſé tous ſes traits, il compte revenir ſur ce ſujet dans un ouvrage qu'il dit être prêt à paroître.

([a]) Deſcript. of the Eaſt. tom. 2. pag. 213.

Je ſuis convenu, & je conviens encore qu'il s'eſt gliſſé bien des erreurs dans mon explication. J'ignorois, quand je l'entrepris, que le marbre ſur lequel eſt gravée l'inſcription, étoit en Angleterre; je voyois dans la copie de M. Pococke quelques mots dont il me paroiſſoit impoſſible de tirer aucun ſens. J'avois pris pour une lacune une grande lettre placée au commencement de la ſeconde ligne & aſſez mal figurée dans la copie que j'avois ſous les yeux; & delà j'avois cru pouvoir haſarder des corrections dont je reconnus bientôt le peu de fondement, lorſque j'eus vu la copie exacte qu'on avoit donnée de cette inſcription dans la nouvelle édition des *Marbres d'Oxford*. Mais quoique je n'en fuſſe pas plus avancé à l'égard des difficultés qui m'avoient arrêté dans mon travail, je vis avec plaiſir que je ne m'étois point trompé ſur l'objet principal du monument, auquel on a joint, en le publiant, une traduction de M. Swinton. C'eſt la même qu'il a depuis expoſée dans ſa

ſeconde

feconde lettre à la Société Royale (a), & qu'il compte déve-lopper encore plus dans un ouvrage qu'il annonce (b); elle differe tellement de la mienne qu'on a de la peine à concevoir que l'une & l'autre concernent le même monument. J'aurois defiré de pouvoir l'admettre; mais foit ignorance, foit prévention de ma part, je fuis très-convaincu que mon explication, malgré les erreurs qui la déparent, eft beaucoup plus conforme au vrai fens du texte que celle de M. Swinton. Je m'en rapporte volontiers au jugement de tous ceux qui ont étudié l'efprit des monuments antiques, ou qui fe font occupés des langues orientales. Je leur foumets, avec la même confiance, les corrections qu'exige ma premiere explication.

(a) Tranf. Phil. p. 424.
(b) Ibid. p. 412.

J'avertis 1°, que le travail de M. Swinton ne m'a été d'aucun fecours pour rectifier le mien, puifque je n'ai pas touché à la valeur que j'avois le premier en 1758, affignée aux lettres, & que nous tirons l'un & l'autre de leurs combinaifons des réfultats effentiellement différents : 2°, que malgré les copies plus exactes que nous avons de l'infcription, je me trouve dans l'impoffibilité de l'expliquer toute entiere; qu'en certains endroits, j'avouerai mon ignorance, & qu'en d'autres je propoferai en peu de mots des conjectures auxquelles je déclare d'avance que je ne fuis point attaché.

On trouvera au N°. 1. de la Planche III l'infcription d'Oxford, gravée d'après la copie que M. Swinton en a publiée, & à laquelle il veut qu'on s'arrête uniquement (c). Pl. III. N°. 1.

(c) Tranf. Phil. p. 414.

Le premier mot, fuivant la copie de M. Pococke, eft compofé d'un *Aleph*, d'un *Nun* & d'un *Mem*. J'avois traduit ce mot par *dormiam*. Des exemples que j'avois fous les yeux, me

perſuadoient que les Phéniciens l'employoient aſſez ſouvent au commencement de leurs inſcriptions ſépulchrales. En effet, j'avois trouvé parmi des papiers qui appartenoient autrefois au P. Sicard, des copies de ſix des inſcriptions Phéniciennes qui ſont gravées ſur les rochers du mont Sinaï. Cinq de ces inſcriptions ſemblent commencer de la même maniere que l'inſcription d'Oxford. J'en ai fait graver le premier mot avec ſes variantes au N°. 4. de la Pl. III. La premiere lettre eſt un *Aleph*; la ſeconde un *Nun*, à ce que je penſe; elle eſt jointe dans une de ces inſcriptions avec la lettre *Beth* pour former le mot בן *filius*, & comme la derniere paroît être un *Mem*, j'en avois formé le mot אנם *dormiam*, ou ſi l'on veut, *dormitabo*, qui vient de la racine נום, & qui eſt tout à fait dans l'analogie de la langue.

Ma leçon devenue incertaine par la copie du monument inſérée dans l'édition des Marbres d'Oxford, eſt totalement détruite par celle de M. Swinton. Dans la premiere, le *Mem* n'eſt plus ſi clairement exprimé. Dans la ſeconde, il devient un *Caph*. Voyez le N°. 5. de la Pl. III, ſous lequel j'ai repréſenté les trois manieres dont cette derniere lettre eſt figurée dans les copies de M. Pococke (*a*) des éditeurs des Marbres d'Oxford (*b*) & de M. Swinton (*c*). Ce ne ſera donc plus אנם qu'il faudra lire, mais אנך *anoc*, *anac*, que M. Swinton explique de cette maniere. ([a]) *Anac* ou *onec* paroît avoir déſigné la même choſe en Syriaque & en Phénicien que le mot ONYΞ en Grec & le mot *onyx* en Latin. Or, ſuivant Pline, les mêmes eſpeces de marbre étoient nommées *onyx* & *albâtre* : par conſéquent le mot *anac* ou *onec* peut être traduit par *albâtre*; & d'une façon plus générale par *marmor*; & comme la pierre ſur laquelle eſt

([a]) Tranſ. Phil. p. 415.

gravée l'inſcription, eſt d'un bel albâtre, l'Auteur conclut que ſon explication eſt inconteſtable, & que le mot *anac*, *onyx*, ſignifie pierre ſépulchrale.

Pour moi, je penſe que le mot אנך eſt la même choſe que le pronom אנכי que pluſieurs Grammairiens penſent être dérivé de אנך : ſuivant les apparences, il étoit en uſage ſous cette derniere forme parmi les Phéniciens, & parmi d'autres peuples de l'Orient. Les Cophtes qui ont conſervé dans leur langue, pluſieurs mots des anciennes langues orientales, diſent encore ANOK dans le même ſens. Je traduis donc ce mot par *ego*, *moi*. Cette explication ſi ſimple eſt très-favorable à mon opinion, & montre clairement que l'inſcription eſt à la premiere perſonne, comme je l'avois avancé.

Nous rendons, M. Swinton & moi, les cinq mots ſuivants par *Abdaſſar fils d'Abdſſiſſem fils de Char* ou *de HHur* *. J'avois ſuppoſé, dans ma traduction, que ce dernier mot étoit terminé par un *Daleth*. ([a]) M. Swinton me le reproche. Mais s'il avoit jetté les yeux ſur le N°. 2. de la troiſieme Planche qui accompagne mon Mémoire, il auroit vu que je laiſſe le choix du *Daleth* ou du *Reſch*.

([a]) Mém. de l'Académ. tom. XXX. p. 423.

Les quatre mots ſuivants ſoulignés dans ma copie, ont occaſionné la plupart des mépriſes où je ſuis tombé. Le premier peut déſigner un monument comme je l'avois déja remarqué, ou une ſtatue comme l'obſerve M. Swinton. Mais ne pouvant avec cette ſignification ſe lier ni avec ce qui précede, ni avec ce qui ſuit, j'avois ſoupçonné qu'il déſigne

* Je prononce ces noms d'une autre maniere que M. Swinton; mais cette différence n'eſt nullement eſſentielle ici.

ici la patrie d'Abdaſſar, & je regardois le mot ſuivant comme le commencement d'une autre phraſe ; mais ce mot par lui-même ne me donnant aucune lumiere, je le croyois infidélement copié. Je m'étois trompé, & j'ignore ce que je dois ſubſtituer à mes premieres idées. Je préſume que, dans ces quatre mots inexplicables pour moi, il eſt queſtion de noms propres & de noms de dignité qui nous ſont inconnus. Je rejette dans une note quelques conjectures * qui peut-être en feront naître de plus heureuſes.

Les cinq mots ſuivants ſont déciſifs, & forment un ſens très-clair : *In cubili requievi per ſæculum omne. Je me ſuis repoſé ſur le lit pour la ſuite des ſiecles.* Quoique cette leçon n'ait pas beſoin d'être juſtifiée, je vous prie, Monſieur, d'en rap-

* Peut-être le mot placé au commencement de la ſeconde ligne eſt pour לאם *populus*, & que le mot précédent eſt un nom de dignité. Peut-être que le point qui précéde le mot מצבת, a été ajouté par accident ſur le marbre ; que les deux premieres lettres doivent ſe joindre au nom précédent ; que les deux dernieres ſignifient *filia* ; & que le premier mot de la ſeconde ligne eſt un nom propre, ce qui nous fourniroit cette généalogie. *Abdaſſar fils d'Abdſiſſem, fils de HHeramets, fille de Lam.* On peut rendre le troiſieme mot ſouligné par *in vitâ meâ*, ou ſimplement *in vitâ*. Le mot ſuivant me paroît être un nom propre. Toutes les lettres en ſont connues, excepté la ſeconde que M. Swinton prend pour un *Schin*, qui, ſuivant moi, paroît dans l'inſcription ſous une autre forme. J'aimerois mieux la prendre pour un *Teth*, ou pour un *Koph*. Je pancherois pour cette derniere lettre, parce que je la retrouve avec la même forme, quoique dans une poſition différente dans une des inſcriptions Palmyréniennes du Capitole ; delà réſulteroit le mot יקנאת qui n'eſt pas plus étrange que celui de יקמעם, nom d'homme dans le I. liv. des Paralip. cap. 23. v. 19, & que celui de יקנעם, nom de ville dans Joſ. cap. 21. v. 34. &c. Mais que ferons-nous du mot יקנאת ? Je ſoupçonne qu'il déſigne un de ces Princes qui ont régné en Chypre, où les Auteurs remarquent qu'il y avoit autrefois pluſieurs Dynaſties particulieres. (Diod. Sicil. pag. 440. édit. 1604). En conſéquence, ſi les deux premiers mots ſoulignés déſignent une dignité, les deux derniers ſignifieroient qu'Abdaſſar en étoit revêtu ſous le regne d'un Prince nommé *Joknath*. Si les deux premiers mots ne font qu'ajouter un degré de plus à la généalogie d'Abdaſſar, les deux derniers ſerviront d'époque, & ſignifieront ſimplement que c'eſt ſous le regne de Joknath, qu'Abdaſſar eſt mort. Je ne réponds point de ces différentes explications ; mais je ne crains pas de dire qu'elles ſont très-conformes à l'eſprit des anciens monuments.

procher un paſſage d'Iſaïe ([a]), où en parlant des juſtes, il eſt dit : ינוחו על משכבותם, *requieſcent in cubilibus ſuis.* Sur quoi il faut obſerver que les Septante ont cru qu'il étoit queſtion ici de la ſépulture ou du tombeau : ἔςαι ἐν εἰρήνῃ ἡ ταφὴ αὐτȣ̃. On voit clairement que le paſſage d'Iſaïe & celui de l'inſcription offrant les mêmes expreſſions conſtruites de la même maniere, doivent recevoir le même ſens, & fixer irrévocablement le véritable objet de ce monument. Il n'a été fait que pour une ſeule perſonne, pour cet Abdaſſar qu'on fait parler lui-même ſuivant un uſage dont on a quantité d'exemples dans les plus anciens monuments.

([a]) Cap. 57. v. 2.

Il réſulte delà que le *Mem* ne differe du *Schin* que par le prolongement de l'un des traits qui ſervent à le former. M. Swinton n'admet pas cette diſtinction. Il prend pour un *Mem* la ſeconde lettre du mot משכב ; & pour la rendre plus reſſemblante au véritable *Mem*, il a pris la précaution d'en prolonger la queue avec des points dans tous les endroits de l'inſcription où cet élément eſt placé. Voyez la Planche III. C'étoit en effet le vrai moyen de détruire mon explication. Mais ces points ne paroiſſant point dans la copie inſérée dans la nouvelle édition des marbres d'Oxford, je ſuis en droit de les regarder comme une addition qu'a faite l'Auteur en faveur de ſon ſyſtême.

La troiſieme ligne de l'inſcription offre quelques noms propres. J'en avois conclu qu'on avoit joint au nom d'Abdaſſar, celui de la perſonne qui lui avoit élevé ce monument. C'eſt, en ſuivant la même idée, que je vais rectifier quelques mépriſes qui m'étoient échappées.

Le premier mot eſt compoſé d'un *Schin*, d'un *Thau* & d'un

Iod. Ce qui donne le mot *poſui* ; & delà on doit conclure que la perſonne qui a fait ce monument, s'énonce auſſi à la premiere perſonne.

Les quatre lettres ſuivantes forment un mot compoſé d'un *Lamed*, un *Aleph*, un *Mem*, un *Thau*. J'ignore abſolument ce qu'il ſignifie en cet endroit *.

Après ce mot, vient le nom de la perſonne qui a conſacré le monument. Il eſt formé par un *Aïn*, un *Schin*, un *Thau*, un *Reſch* & un *Thau*, ce qui donne le nom d'Aſtarté écrit abſolument de la même maniere que dans la Bible (a).

(a) 1. *Reg. cap.* 11. *v.* 5 & 33. 2. *Reg. cap.* 23. *v.* 13.

Les deux lettres ſuivantes ſont un *Beth* & un *Thau*, c'eſt-à-dire, *filia*. Les trois autres, un *Thau*, un *Aleph* & un *Mem*, c'eſt-à-dire, *Tham*. C'eſt le nom du pere d'Aſtarté, qui étoit fils d'Abdmelec, comme on le voit par les deux derniers mots de l'inſcription.

Je l'avois autrefois traduite de cette maniere : *Je dors* (d'un ſomeil éternel moi) *Abdaſſar fils d'Abdſſiſſem fils de Chad* ou *Char* (de la ville) *de Tſabeth après avoir paſſé tranquillement ma vie, je me ſuis repoſé dans le tombeau pour la ſuite des ſiecles. Matrah mon épouſe fille de Tham . . . fils d'Abdmelec a poſé ce monument* (b).

(b) Mém. de l'Académ. Tom. xxx. p. 423.

Voici la nouvelle explication que j'en donne d'après des copies plus exactes. Je laiſſe en blanc les cinq ou ſix mots qui m'ont arrêté, & ſur leſquels on peut conſulter mes notes ; j'eſpere que malgré les erreurs de la premiere traduction, malgré les imperfections de la ſeconde, on trouvera qu'elles ſont aſſez conformes entr'elles, quant à l'objet eſſentiel.

* Peut-être que ce mot déſigne ici le lieu où le marbre avoit été placé. אמות dans Iſaïe cap. 6. v. 4 eſt traduit par *ſuperliminaria* : peut-être . . . . Mais pourquoi multiplier les conjectures ? J'aime mieux avouer mon ignorance.

Moi Abdaſſar fils d'Abdſiſſem fils de Char, ou *de HHur* . . . *je me ſuis repoſé ſur le lit* (ou *dans le tombeau*) *pour la ſuite des ſiecles*. (Moi) *Aſtarté fille de Tham fils d'Abdmelec ai poſé* . . . . (ce monument).

Je joins, à cet eſſai d'explication, la traduction latine que M. Swinton a donnée du même monument. Je ne la traduis pas de peur de l'altérer : *Marmor Abdaſari filii Abdeſaſimi, filii HHuri — lapis ſepulchralis Lembi* (vel Lemebi) *qui vixit vicenos annos ſeculi doloris* (i. e. ætatis ſive vitæ infeliciter actæ) — *deſcendunt in æternum in carcerem* ſepulchri *mortui hi Amathuntis* (ſeu potius, occiſi hi Amathuſii) — *monumentum ſtructura* eſt *domus* (vel familiæ) *Tami filii Abdemeleci* ([a]).

([a]) Tranſ. Phil. p. 424.

Je ne ſuivrai M. Swinton, ni dans l'Analyſe qu'il fait de chaque mot de l'inſcription, ni dans les rapports qu'il trouve entre ce monument & un trait d'hiſtoire rapporté par Diodore de Sicile. A quoi ſerviroit cet examen ? Les Savants qui s'intéreſſent aux progrès de cette eſpece de littérature, n'ont pas beſoin d'être prévenus, & verront aiſément lequel des deux projets d'explication eſt le plus conforme à l'eſprit des anciens monuments, au génie des langues orientales, & aux principes d'une ſaine critique.

J'ai cru devoir défendre mon opinion ; mais je n'ai pas prétendu m'engager dans une longue diſpute. Mon parti eſt pris dans le cas où M. Swinton reviendroit à la charge. Si ſes raiſons ne me perſuadent pas, je garderai le ſilence ; ſi elles me perſuadent, je dirai que je me ſuis trompé. Je rendrai toujours juſtice à ſon ſavoir ; l'unique grace que je lui demande, c'eſt de rendre plus de juſtice à mes intentions.

Je rougis, Monsieur, d'arrêter si long-temps votre attention sur des détails si ennuyeux. Cependant je vous demande encore la permission de vous exposer une partie du travail que j'ai fait sur les médailles Puniques. Vous savez que sous ce nom on comprend les médailles Phéniciennes frappées en Afrique, en Espagne & dans quelques isles voisines. Ce genre de monuments est couvert de la plus profonde obscurité; & ceux qui ont voulu, par intervalles, y répandre quelques lumieres, ont bientôt renoncé à des opérations qui exigeoient beaucoup d'objets de comparaison, de longues combinaisons, & une patience à toute épreuve.

Pl. IV. N°. 1, 2 & 3.

Les médailles des N°. 1, 2 & 3. de la Pl. IV. tirées du Cabinet du Roi & de celui de M. Pellerin, donnent une juste idée des efforts qu'on a faits pour éclaircir quelques légendes Puniques, & de ceux qui restent à faire pour en fixer la leçon.

Ces médailles ou d'autres, à peu près semblables, ont été publiées plus d'une fois (a). Un Auteur inconnu (b) & Don Velazquez (c) ont essayé de les expliquer, & ont pensé que la légende contenoit le nom de Vulcain, dont la tête paroît sur ces monuments. En conséquence, le premier a lu sur une de ces médailles *Aphe*, *Opheh* ou *Opah*, & sur d'autres *Aphth* ou *Aphtha*, qui revient au mot *Phtha* par lequel, suivant Eusebe, les Egyptiens désignoient Vulcain. Le second prenant la premiere lettre pour un *He*, la seconde pour un *Zaïn*, la troisieme pour un *Phe*, & la quatrieme pour un *Tsade*, a obtenu ce mot, *Hezphatz*, qui ressemble fort au nom grec de Vulcain, & dans lequel il trouve deux mots qui, dans les langues orientales, signifient *Pere du feu*.

(a) *Jac. de Bary catal. num. pl. 2.* = *Flor. med. de las col. pl. LVI.*

(b) Bibl. choisf. de le Clerc tome XI. p. 116.

(c) Ensayo sobre los alph. &c. p. 142.

Je

Je ſuis perſuadé que le mot dont il s'agit, doit déſigner une ville; & par le goût de la gravure, ainſi que par la forme des lettres, on doit conclure qu'elle étoit ſituée dans cette partie de l'Eſpagne, qui fut connue ſous le nom de *Bœtique*, & dont il nous reſte pluſieurs médailles chargées de caracteres Puniques ou Phéniciens ſemblables à ceux que nous avons ſous les yeux.

Celui qui n'auroit d'autre reſſource que la connoiſſance des langues orientales & les alphabets publiés juſqu'aujourd'hui, attribueroit à la premiere lettre la valeur du *Thau*, parce que Origene, S. Jérôme, &c. ont dit que le *Thau* Samaritain reſſembloit à une croix, & qu'il paroît ſous cette forme dans les alphabets Samaritains. S'il conſultoit en même temps les explications qu'on a données de quelques médailles Puniques, il trouveroit qu'on a pris ſucceſſivement la lettre dont il s'agit pour un *Aleph*, pour un *He*, pour un *Tsade*, pour un *Thau* (a).

Les autres lettres ne multiplieroient pas moins ſes doutes; & il ſeroit bientôt forcé de comparer les médailles qui les occaſionnent, ſoit entr'elles, ſoit avec les autres monuments Puniques. Alors ſi je ne me trompe, il s'aſſureroit, après bien des combinaiſons, que la premiere lettre eſt un *He*, comme Don Velazquez l'avoit penſé, & que la derniere n'eſt pas un *Tsade*, comme l'a cru Rhenferdius; mais que c'eſt un *Aleph*, qui, ſur ces monuments, eſt pour l'ordinaire diſtingué du *He* par un ou deux petits traits dont on a ſoin de ſurmonter les deux lignes qui ſe croiſent. Delà paſſant à la ſeconde lettre, il croiroit la retrouver ſur d'autres monuments Phéniciens, tantôt avec la valeur du *Nun*, & tantôt avec celle du *Lamed*, & peut-être du *Caph*. Le troiſieme élément ne préſenteroit pas moins de dif-

(a) Rhenferd. Peric. Phœnic. = Velazq. Enſay. Bibl. ch. t. xi.

ficulté. Sur les médailles que j'attribue à Bocchus, elle paroît être un *Beth* * ; mais ſur d'autres monuments Puniques, on la prendroit volontiers pour un *Nun* **. De ces opérations diverſes, réſulteroient pluſieurs explications. Par exemple, en prenant la ſeconde lettre pour un *Lamed* & la troiſieme pour un *Beth*, il auroit le nom d'*Ilipa*, ville de la Bætique, & c'eſt, à mon avis, la leçon la plus probable. Si la ſeconde eſt un *Nun* & la troiſieme un *Beth*, il auroit celui d'*Onuba*, autre ville de la même Province. Si la ſeconde eſt un *Lamed* & la troiſieme un *Nun*, il aura le nom d'*Alona*, ville peu éloignée de la Bætique, &c, &c.

Je ne ſuis pas en état de diſſiper ces incertitudes. Mais pourquoi les expoſer avec tant de ſoin ? J'ai voulu montrer que rien n'eſt ſi difficile à éclaircir que cette eſpece de littérature, & rien de ſi aiſé que de s'y faire illuſion à ſoi-même ; que l'obſcurité dont elle eſt couverte, doit ſervir d'excuſe à ceux qui s'égarent, & encore plus à ceux qui reſtent dans le doute ; enfin que ſi d'un côté on ne doit pas trop préſumer de quelques ſuccès apparents, d'un autre côté, on ne doit pas déſeſpérer d'en obtenir de plus réels, quand on aura plus de ſecours.

* Dans ma ſeconde lettre à MM. les Auteurs du Journal des Savants (Sept. 1763), je l'ai priſe pour un *Beth*. Je ſuis encore du même avis. Mais je n'aurois pas dû dire que telle étoit la forme la plus commune & la plus inconteſtable de cette lettre. L'expreſſion n'eſt pas exacte. Cette forme déſigne certainement un *Beth* ſur pluſieurs monuments Phéniciens; mais on peut douter qu'elle ait la même valeur ſur pluſieurs médailles Puniques. Dans la même lettre pag. 4, j'avois cru, d'après quelques monuments, devoir prendre pour un *Heth* le quatrieme élément du nom Phénicien de Béryte, tracé ſur une médaille de cette ville. Depuis j'ai trouvé ce même caractere ſur d'autres monuments avec la valeur du *He*. Cela ne changeroit rien à mon explication ; mais il eſt bon de l'obſerver.

** Je n'ai rien dit de la quatrieme lettre de la médaille du N°. 2. Il paroît par une médaille de Cadix, que c'eſt un *Aleph*.

Je dirai quelque chose de plus positif sur les deux médailles du Cabinet du Roi, gravées sous les N°. 4 & 5. On en trouve une à peu près semblable à la premiere dans le catalogue de Bary ([a]) & dans la *Palestine sacrée* de Reland ([b]). Suivant l'Auteur d'une explication insérée dans la Bibl. choisie de le Clerc. ([c]) « Cette médaille où l'on voit, dit-il, un homme qui se » charge d'oranges par devant & par derriere, a été frappée à » Serpa, ville de la Bætique. La légende signifie *Le soleil aime* » *Serpa*. On peut dire, ajoute-t-il, que le soleil aime les lieux » où il fait produire d'aussi beaux fruits que le sont les citrons » & les oranges ».

N°. 4 & 5.

([a]) Pl. 3.
([b]) Pag. 941.
([c]) Tom. XI. p. 127.

La premiere lettre de la légende est un *Aleph*. J'avois pris la seconde pour un *Iod* d'après l'explication que M. Swinton avoit donnée des médailles du Roi Juba le pere, & qui me paroissoit très-heureuse. En conséquence dans une lettre adressée à l'Auteur d'une Dissertation sur les origines de Toulouse, imprimée en 1764, j'avois soupçonné que les médailles dont il s'agit, avoient été frappées dans l'isle de Maïorque. Mais de nouvelles recherches m'ont appris que cette lettre a la valeur d'un *S*, & doit être, suivant les apparences, un *Samech*. La troisieme est un *Beth*. Pour connoître la quatrieme, il faut observer qu'elle précéde quelquefois le nom tracé sur les médailles du Roi Juba où elle doit tenir lieu d'article, c'est donc un *He* ou un *Lamed*; & comme elle se trouve sur des médailles où le *He* paroît sous une autre forme, j'en conclus que c'est un *Lamed*. La derniere est un *Aleph*. Les cinq réunies donnent le mot *Isbala*, qui est le nom d'*Hispal* ou *Hispalis*, aujourd'hui *Séville*. Sur la médaille du N°. 5, au lieu de l'*Aleph*, on voit un *Mem*; c'est le

nom du peuple au pluriel, comme ſur les médailles de Sidon, & de quelques autres villes Phéniciennes. Les Arabes ont écrit le nom d'*Hiſpalis* avec un A au commencement, & un B au lieu d'un P.

Après ce mot, on trouve, ſur les médailles d'*Hiſpalis*, trois lettres dont les deux premieres me paroiſſent deux *He*. La troiſieme m'eſt inconnue, & j'ignore ce que ſignifie le mot entier. Je ne dirai rien de la figure qui paroît de l'autre côté de la médaille; parce que mon principal objet eſt de fixer la valeur des lettres Puniques.

N°. 6. N°. *6*. Cette médaille frappée dans la ville d'Achulla en Afrique eſt au Cabinet du Roi. Elle offre au revers une contre-marque, où ſe trouve un mot écrit en lettres Puniques. La premiere eſt un *Koph*, comme je l'ai montré d'après l'inſcription de Malthe; la ſeconde un *Samech*, comme on le voit par les médailles précédentes; la troiſieme un *Reſch*. Le mot entier donne le nom de קסר *Cæſar* écrit ſans *Iod*, comme dans la quatrieme des inſcriptions Palmyréniennes. On trouve ſur les médailles Latines des contre-marques avec les noms de Cæſar, d'Auguſte, &c. Ces exemples confirment mon explication.

N°. 7 & 8. N°. 7 & 8. Les remarques précédentes juſtifient ce que j'ai dit dans ma ſeconde lettre à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Savants, au ſujet des médailles que j'attribue au Roi Bocchus. Je mets ſous le N°. 7 le mot Phénicien qu'elles repréſentent. Je conjecturois alors que le dernier élément avoit la valeur de la lettre *S*. M. Pellerin a publié depuis une médaille de ſon cabinet (a) où ce mot eſt terminé par la lettre dont j'ai

(a) Mélang. de Méd. tom. I. Pl. IV.

tâché de fixer la valeur dans les deux articles précédents. Voyez le N°. 8. Il faudra donc lire בקס *Bocchus*, lorſqu'il ne reſtera plus aucun doute ſur la premiere lettre.

N°. 9. Cette médaille du cabinet de M. Pellerin offre quatre lettres dont la premiere eſt un *Mem*, & la quatrieme un *Aleph*, la troiſieme peut être un *Daleth* ou un *Reſch*. En ſuppoſant que la ſeconde eſt un *Teth*, on aura *Matera*, nom de la ville de Madaura ſituée auprès de Tagaſte en Afrique, ou celui d'une autre ville d'Afrique que Pline appelle *Materenſe oppidum*. N°. 9.

N°. 10. Cette médaille qui eſt du Cabinet du Roi, préſente quelques lettres connues, & d'autres qui ne le ſont pas. La ſeconde eſt un *Beth*. La troiſieme paroît être un *Reſch*. La cinquieme eſt un *Aïn*. La derniere me paroît être un *Aleph*. Si la premiere eſt un *Thau* & la quatrieme un *Caph*, on aura le nom de la ville de *Thabraca* ſituée ſur les confins de la Numidie, & de l'Afrique proprement dite. Si la premiere eſt un *Tsade* & la quatrieme un *Thau*, on aura celui de *Sabrata*, ville de la Tripolitaine en Afrique. Cette derniere leçon me paroît préférable à la premiere. J'ignore encore ce que ſignifient les deux petits mots gravés au-deſſous de la tête. N°. 10.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c.

FIN.

Approbation du Cenſeur Royal.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *Lettre à M. le Marquis Olivieri, au ſujet de quelques Monuments Phéniciens, &c.* & il m'a paru qu'on devoit en permettre l'impreſſion. A Paris, ce 25 Octobre 1766.

GIBERT.

Inscription Phenicienne et Grecque gravée sur un marbre que l'on conserve à Malthe.

ΔΙΟΝΥΣΙΟΣΚΑΙΣΑΡΑΠΙΩΝΟΙ
ΣΑΡΑΠΙΩΝΟΣΤΥΡΙΟΙ
ΗΡΑΚΛΕΙΑΡΧΗΓΕΤΕΙ

P.L. Charpentier Sculp.

N.° 1 *Alphabeth pour l'Inscription Phenicienne précédente.*

Aleph	Mem
Beth	Nun
Daleth	Samech
He	Ain
Vau	Tzade
Heth	Koph
Jod	Resch
Caph	Thau
Lamed	

N.° 2 *La même Inscription en caracteres Hebreux*

לארנן למלקרת בעל צ̇רא הנדר
עבר.. עבדאסר ואחי אסרחמר
חנכן אסרהטר בן עבראסר כהמע̇
קלם יברכם

P. L. Charpentier Sculp.

N.° 1 *Inscription Phénicienne trouvée dans les ruines de Citium et conservée à Oxford.*

N.° 2 *Alphabeth pour cette Inscription*

Aleph	Jod	Nun	Resch
Beth	Caph	Samech	Schin
Daleth	Lamed	Ain	Thau
Heth	Mem	Tzade	
			Teth ou Koph

N.° 3 *La même Inscription en caractères Hébreux.*

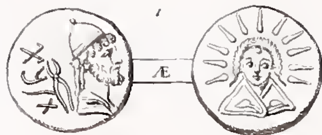
אנך עבדאסר בן עבדססם בן חר מצבת
לם בחיי יקנאת על משכב נחתי לעלם כלא
שתי לאמת עשתרת בת תאם בן עבדמלך

N.° 4

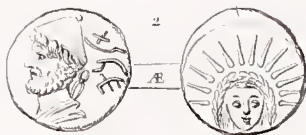
N.° 5 a b c

P. L. Charpentier Sculp.

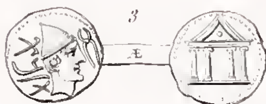
1



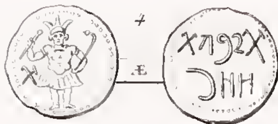
2



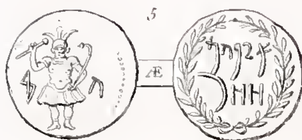
3



4



5



6



7

8

9



10

